



# LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

## POURQUOI appelle-t-on TOULOUSE, L'ESPAGNOLE ?

**HOLÀ.** Toulouse, la cité des violettes. Toulouse, Ville rose. Toulouse, capitale du rugby. Toulouse... Notre bonne ville traîne une foule d'épithètes liés à sa culture, à son architecture ou à sa réputation. Si méridionale soit-elle, pourquoi veut-on aussi la sortir de l'Hexagone en l'appelant l'Espagnole ?

Il fait chaud, très chaud. Un climat andalou règne dans les couloirs du métro Jeanne d'Arc. Claude se tamponne le front avant d'entrer dans une rame ardente. Les portes se ferment et une voix féminine annonce : « Estacion venenta, Joan Jaurés... » Le vacancier se tourne alors vers Catherine, son épouse : « Tiens, c'est en espagnol. C'est vrai que ce n'est pas très loin. » Il faut pardonner à ce touriste de septembre sa méprise. L'occitan, deuxième langue du métro, peut s'apparenter à l'espagnol pour un non-initié. Claude n'a pas tout à fait tort, car c'est sans doute par sa proximité géographique que les Républicains espagnols ont choisi d'en faire une base arrière pendant la Seconde guerre mondiale. À l'époque, Franco dirige l'Espagne d'une main de fer. En janvier 1939, Barcelone tombe et sonne le glas des dernières velléités républicaines. Devenus des opposants à abattre pour le régime fasciste, des centaines de milliers d'Espagnols sont contraints à la fuite. Sur 180 000 environ, Toulouse avait accueilli 7 500 réfugiés en décembre 1939. C'est peu pour être qualifiée de capitale de l'exil républicain. Les immigrés espagnols de toute la France sentent que le conflit va durer et s'organisent, des réseaux clandestins de résistance et des milices voient le jour. Toulouse se transforme en base arrière pour tous ceux qui passent discrètement les Pyrénées pour mener attentats et sabotages dans la péninsule ibérique. Et tout cela ne s'arrête pas après la libération, puisque Franco se maintiendra au pouvoir jusqu'à sa mort en 1975. Dès septembre 1944, le Parti socialiste ouvrier espagnol tient, salle Sénéchal, son



premier congrès en exil. D'autres organisations politiques et syndicales déménagent également leur siège à Toulouse. Après la Libération, la presse espagnole en fuite a choisi de s'installer à Paris, mais c'est bien à Toulouse que les journaux sont imprimés : "CNT", "El socialista", "Ruta", "Mundo Obrero". En 1946, la Ville rose compte 20 000 Espagnols, soit 10% de sa population. Ces exilés vont peu à peu s'intégrer à la cité et devenir français, rendant tout recensement actualisé difficile. Outre la Casa de España, de nombreux événements culturels témoignent de la persistance de l'héritage espagnol et de sa vivacité : Toulouse l'Espagnole ou Cinespaña en sont de bons exemples. Restent aussi ces noms à consonance hispanique qui participent au rayonnement de la ville : Lydie Salvayre, prix Goncourt 2014 ou encore Guy Novès, l'entraîneur aux quatre coupes d'Europe de rugby. Alors pourquoi Toulouse l'Espagnole ? Parce qu'elle a su tenir la corne qui, un jour, a poussé en elle.

Gabriel Haurillon ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Zoom sur... p.10  
UN INSTITUT DU SEIN  
POUR UN MEILLEUR  
ACCOMPAGNEMENT  
CONTRE LE CANCER

Politique p.11  
PACTE FINANCIER  
AVEC L'ÉTAT:  
JEAN-LUC MOUDENC  
HAUSSE LE TON



© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 27 SEPTEMBRE > 03 OCTOBRE 2018 • N° 807

R 29141 - 0807 - F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UN PÈRE...

# qui voulait être une mère comme les autres

est édité par Scoparl News-Médias 3.1  
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse  
Tél : 09.83.27.51.09  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
Registre du commerce :  
RCSB 803 281 880  
N° Commission Paritaire:  
1016 C 83361  
ISSN : 2425.1151  
Dépôt légal à parution  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Rémi Demersseman  
RÉDACTEUR EN CHEF :  
Séverine Sarrat  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
RÉDACTION :  
Nicolas Mathé, Nicolas Belaubre, Séverine  
Sarrat, Valentin Grezet, Pauline Vilchez,  
Maylis Jean-Préau et Gabriel Haurillon.  
CHEF DE PROJET WEB :  
Fabien Pomiès  
CORRECTION :  
Thomas Gourdin  
PHOTOGRAPHES :  
Franck Alix et Hélène Ressayres  
MAQUETTE :  
Séverine Sarrat  
IDENTITÉ VISUELLE :  
www.cathycombarnous.fr  
ANNONCES LÉGALES :  
Tél. : 09.83.27.51.41  
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr  
Le Journal Toulousain est habilité  
à publier les annonces légales  
et judiciaires en Haute Garonne  
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.  
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros  
et le contenu numérique.  
SERVICE COMMERCIAL  
(annonces légales et parutions publicitaires) :  
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile  
Tél : 07.62.89.26.21  
service.commercial@lejournaltoulouse.fr  
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)  
Pol. Ind. Casa Nova  
Carrer Pla de l'Estany s/n  
17181 Aiguaviva (Girona)  
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Lorsque l'on entend parler de paternité dans les médias, c'est souvent dans la rubrique **des faits divers**. Soit parce qu'un homme est monté sur une grue – exercice très en vogue depuis quelques années – pour réclamer un droit de garde, soit pour signaler l'enlèvement d'un enfant par son père. S'il n'est pas question de minimiser la situation de papas en détresse de ne pas voir leurs filles et/ou fils, c'est là l'occasion de faire remarquer que le statut de père est plus souvent évoqué pour en donner une image socialement marquée par la violence, des démêlés avec la justice ou une certaine irresponsabilité. Des traits pourtant loin de refléter la généralité.

D'autant que, de plus en plus, l'image vieillotte mais traditionnelle du paternel autoritaire et absent semble s'étioler. Les jeunes papas souhaitent s'impliquer dans le quotidien de leurs enfants et ne plus être cantonnés à des missions de banquier ou de gendarme du foyer. Eux aussi veulent passer du temps au parc avec leurs bambins, leur donner le bain, leur faire faire les devoirs ou les emmener chez le pédiatre...

Pourtant, ils sont encore peu nombreux à le faire réellement. Le JT s'est penché sur la question pour comprendre ce qui retient les pères dans leur investissement auprès de leurs enfants et pour mieux accompagner ceux qui bravent les obstacles. Car aujourd'hui encore, il ne semble pas socialement naturel que les hommes s'occupent de leur progéniture.



Séverine Sarrat

## TOUT ÉQUIPÉ, TOUT INCLUS, TOUT DE SUITE.<sup>(1)</sup>

Renault KANGOO EXTRA R-LINK

À PARTIR DE

**179 €** HT / MOIS<sup>(2)</sup>

LLD SUR 48 MOIS/100 000 KM  
1<sup>er</sup> LOYER DE 2 134 € HT<sup>(3)</sup>  
SOUS CONDITION DE REPRISE

AVEC

**EASY  
LOC Pro+**



**1 LOYER OFFERT<sup>(3)</sup>**

du 1<sup>er</sup> au 10 octobre pendant

**LES JOURS BOOSTER RENAULT PRO+**

MODÈLE PRÉSENTÉ : RENAULT KANGOO EXPRESS EXTRA R-LINK dCi 90 AVEC PEINTURE MÉTALLISÉE, PACK STYLE PLUS ET PORTE LATÉRALE GAUCHE COULISSANTE À 187 € HT/MOIS, APRÈS UN 1<sup>er</sup> LOYER DE 2 167 € HT, SOUS CONDITION DE REPRISE.<sup>(4)</sup>

(1) Dans la limite des 2 000 Renault KANGOO EXTRA R-LINK en stock dans le réseau Renault. (2) Exemple de Location Longue Durée Maintenance sur 48 mois et 100 000 km pour un Kangoo Express Extra R-Link dCi 90 neuf avec Banquette 2 places et Pack Visibilité, soit un premier loyer majoré de 2 133,16 € HT puis 47 loyers de 179 € HT/mois comprenant l'entretien, le remplacement de 6 pneumatiques tout temps, l'assistance au véhicule et aux personnes, la garantie Secure et le véhicule de remplacement option confort, selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau. Sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 4 ans. Restitution du véhicule en fin de contrat avec paiement des frais de dépréciation du véhicule et des kilomètres supplémentaires. (3)(4) Sous réserve de l'étude du dossier par Diac Location SA, société de location et intermédiaire d'assurances au capital de 29 240 988 €, siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - Siren 329 892 368 RCS Bobigny. N° Orias : 07 004 967 (www.orias.fr). Les pneumatiques, le véhicule de remplacement et la garantie Secure (Garantie Chiffre d'affaires) sont des prestations optionnelles. Assistance et véhicule de remplacement souscrits par Diac Location auprès d'Axa Assistance France Assurances, SA au capital de 24 099 560,20 € - société d'assistance régie par le code des assurances - Siren 451 392 724 RCS Nanterre - 6 rue André Gide 92320 Châtillon, dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris. Garantie Secure : assurance facultative souscrite par Diac Location auprès de RCI Insurance Ltd, sis au Level 3, Mercury Tower, The Exchange Financial & Business Centre, Triq Elja Zammit, St. Julian's STJ 3155, Malte, compagnie d'assurance enregistrée au Registre des sociétés de Malte sous le numéro C45786 et autorisée à mener son activité par l'Autorité des services financiers de Malte, Notable Road, Altard BKR 3000, Malte (MFSA). Offres valables du 01/10/2018 au 30/11/2018, non cumulables, réservées aux entreprises (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), dans les points de vente participants, intermédiaires non exclusifs. (3) Pour tout contrat de LLD signé dans le cadre de cette offre, du 1<sup>er</sup> au 10/10/2018, remboursement par chèque d'un loyer non majoré dans la limite de 179 €, dans les 3 mois au plus tard de la livraison du véhicule et pour une livraison intervenant avant le 31/12/2018. \* Easy Loc Pro+ est une marque désignant une offre de Location Longue Durée Diac Location.

**DADDY COOL.** Figure de l'autorité, distant et insensible, le père traditionnel se devait d'être infaillible. Mais les temps ont changé ! Des premières visites chez le gynéco ou chez le pédiatre en passant par la salle de travail ou la table à langer, les papas d'aujourd'hui s'impliquent de plus en plus dans la parentalité. Cependant, il n'est pas toujours aisé d'y trouver sa place. Le JT s'est glissé dans la peau d'un papa poule.



**Jt**

# FAÎTES

« Il y a encore 40 ans, dans un foyer, le père était en position de suprématie, tant au niveau juridique qu'économique », rappelle Agnès Martial, directrice de recherche au CNRS, anthropologue spécialiste des rapports de genre et de la parentalité contemporaine. « Pourvoyeur de revenus et garant de l'autorité jusque là, il voit désormais évoluer les attentes sociales le concernant », note-t-elle, identifiant-là le résultat de politiques publiques menées depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. « La promotion des valeurs d'égalité de genre au sein de la famille est la principale raison de ce bouleversement des mentalités », affirme l'anthropologue. Un changement de statut social que revendiquent les hommes

« Les femmes consacrent toujours plus de temps à leurs enfants que les hommes »

eux-mêmes. Selon l'enquête "Être père aujourd'hui", réalisée par l'Union nationale des associations familiales (Unaf) en 2016, plus de 85 % des pères interrogés avouent élever leurs enfants différemment de l'éducation que leur a donné leur propre père, en invoquant essentiellement « la volonté d'être davantage présents et investis auprès d'eux ».

Pourtant, si des résolutions semblent être prises, la réalité peine à les refléter. « Plusieurs travaux quantitatifs montrent que, si l'implication des pères a augmenté

en termes de temps passé avec eux – il a doublé entre 1985 et 2010 – les femmes en consacrent toujours plus à leurs enfants : 91 minutes par jour contre 41 pour les pères », observe Jean-Philippe Vallat, directeur des études de l'Unaf. La moitié des personnes interrogées justifie ce chiffre par le manque de temps.

Alors, pour donner plus de temps aux pères, et surtout qu'ils le consacrent à leurs enfants, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), sous la commande du Premier ministre Édouard Philippe, a rendu un rapport préconisant l'allongement du congé paternité à trois, voire quatre semaines, contre 11 jours aujourd'hui. Mais tous n'en profitent pas. Seuls sept pères sur dix décident de le



© Vincent Desjardins

# des pères

poser selon les dernières données de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Mais le manque de temps n'est pas la seule explication. Jean-Philippe Vallat constate que « la répartition des tâches parentales ne change pas les jours de congé, les pères n'en prennent pas davantage à leur compte lorsqu'ils ne travaillent pas ».

« Notre société formule un idéal mais ne se donne pas les moyens d'y parvenir », explique Agnès Martial, faisant référence à la difficulté des pères d'allier vie familiale et vie professionnelle. Ce qui reste, soit dit en passant, une problématique commune aux hommes comme aux femmes. La différence réside, selon l'anthropologie, dans les

éléments constituant de l'identité masculine : « Encore aujourd'hui, il est plus compliqué pour un père d'aménager son temps de travail car l'accomplissement professionnel reste une part prépondérante de ce qui le définit en tant qu'homme. »

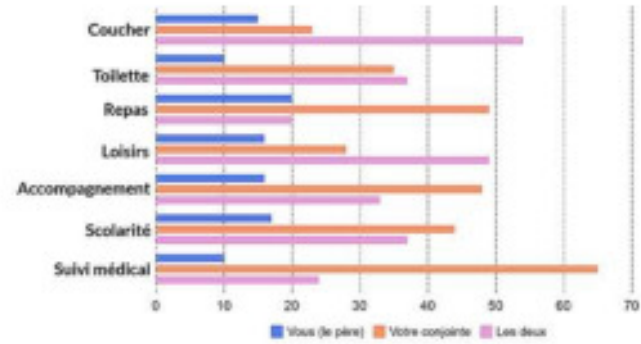
Ainsi, chercheurs et observateurs s'accordent sur une évolution du statut paternel vers un investissement plus important mais nuancent cependant quant à la traduction dans les tâches quotidiennes liées à la parentalité.

« Être davantage présents auprès des enfants »

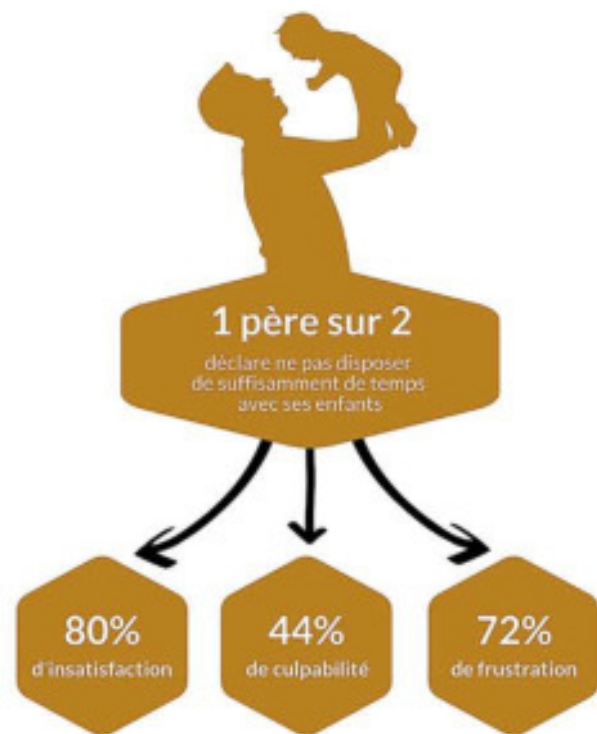
Séverine Sarrat ✍

## Les pères en Haute-Garonne...

Qui s'occupe des actes suivants les jours travaillés ?



Les pères et le manque de temps avec leurs enfants



Les principales raisons de ce manque de temps



## TOUT COMMENCE *avant la naissance*

**ÉCHOGRAPHIE.** Si, pour une femme, la grossesse permet d'appréhender plus facilement la parentalité, pour les futurs papas, le concept reste abstrait jusqu'à la naissance. Durant cette période, bébé se prépare à commencer sa vie, tout comme son père et sa mère se préparent à débiter la leur en tant que parents.

**Jt**



**P**rès de 61% des papas prennent conscience de leur nouveau statut une fois que bébé a pointé le bout de son nez, selon l'Union nationale des associations familiales (Unaf). Mais c'est bien avant, pendant la grossesse, qu'ils peuvent commencer à en prendre la mesure. « C'est plus difficile pour eux car tout se passe à l'intérieur, tout est encore concept. Il ne s'agit pour eux que d'imagination, rien n'est palpable », explique Laetitia Leleu, sage-femme à l'hôpital Paule de Viguier. Quelques-uns arpentent d'ailleurs les couloirs blancs de la maternité. Devant les salles de consultation, certains semblent perdus, s'assoient sur une chaise, puis sur une autre, alors que la future maman se fait ausculter. D'autres font les cent pas pendant que leur conjointe effectue un test urinaire. Ou patientent tranquillement, l'air détaché. Un peu comme s'ils n'étaient pas à leur place. Pourtant, c'est durant la grossesse qu'ils commencent à construire leur parentalité à venir.

« Les cours de préparation à l'accouchement sont un excellent exercice pour prendre la dimension du changement de vie », conseille Laetitia Leleu, qui note que, depuis une quinzaine d'années, les futurs pères sont beaucoup plus présents aux côtés de leur femme lors de ses séances. Elle les incite à y participer en précisant, pour les plus réticents, que sur les huit cours dispensés, deux sont réellement importants. Et pour les aider à prendre leur place auprès du bébé, elle pratique la palpation. « Je pose leurs mains sur le ventre de la mère et appuie, parfois assez fort, pour qu'ils touchent

du bout des doigts la tête, les fesses ou les pieds de leur enfant », décrit-elle. La plupart du temps, les pères sont à la fois effrayés, troublés... et tellement heureux d'avoir établi un contact avec leur bébé. Papa est là !

Pourtant, ce sont des questions plus pragmatiques qui les préoccupent. « Quand faut-il partir pour la maternité ? » « Que dois-je faire pour soulager ma compagne quand elle a une contraction ? » Car leur

rôle, avant l'accouchement, est principalement le soutien à la future mère. « Ils se sentent responsables de cette partie du processus », s'amuse la sage-femme. Ce que confirme Olivier, encore sous l'émotion. Et pour cause. Son épouse Nil vient de donner

naissance, il y a quelques heures, à une petite Lina. « On se sent inutile pendant la grossesse, comme pen-

dant l'accouchement. Pourtant, je voulais être actif », lance-t-il, groggy. Il s'est alors occupé de l'administratif, et surtout de soutenir Nil qui a choisi d'accoucher sans péridurale. « Nous avons répété les postures apprises en cours de préparation à la naissance pour soulager la douleur, utiliser des boules de yoga », se rappelle-t-il. Et si tout cela n'a finalement pas servi, Lina étant arrivée très vite, ces exercices ont au moins contribué à les rassurer et ont permis à Olivier de savoir quoi faire.

C'est donc en tant que soutien, qu'il soit moral ou physique, que les futurs pères ont un rôle à jouer. C'est ce qu'avance Julien Jamais, sage-femme au service des grossesses pathologiques. « Dans notre unité tout particulièrement, les mamans ont besoin de savoir que le papa est là. D'abord au niveau psychologique, car elles viennent de passer brutalement d'une grossesse normale à pathologique. Ensuite, au niveau physique, car savoir que le père peut prendre la relève sur les changes ou les biberons permet de mieux récupérer après l'accouchement »,

« Les cours de préparation à l'accouchement aident à prendre la dimension du changement de vie »



© Franck Aïx / JT

précise-t-il. Alors, quand l'un d'entre eux est trouvé affalé sur un fauteuil pendant que la mère souffre à ses côtés, il arrive que le personnel soignant prenne un ton directif : « Tout en ménageant les susceptibilités de chacun, nous tentons de faire comprendre au papa que sa femme a besoin de lui, devant elle si nécessaire. »

*« Ils sont là pour épauler la mère, et c'est tout ce qu'ils peuvent faire ! »*

D'autres, au contraire, sont un peu trop intrusifs. Et si Julien pense tout bas « ce n'est pas vous qui êtes enceinte ! », c'est un « vous allez inquiéter votre femme ! », qui vient remettre chacun à sa place. Difficile de se positionner, « surtout lorsqu'on se sent impuissant », avoue Olivier, dont les bras bercent encore la petite Lina. D'autant que, « pendant l'hospitalisation de la maman, le papa lui, travaille, gère les aînés s'il ne s'agit pas du premier enfant... », précise Julien Jamais, lui-même jeune papa. Lui qui s'est trouvé des deux côtés des étriers concède : « Les pères sont mis à l'écart par le protocole d'accouchement, ils sont là pour épauler la mère, et c'est tout ce qu'ils peuvent faire ! » Mais c'est déjà un premier pas pour construire un foyer solide et prendre leur place dans la famille.

Séverine Sarrat ✍

## LA TÊTE D'AMPOULE

# Où prendre SES CONGÉS PATERNITÉ ?

**COCOONING.** Le congé parental permet de faire connaissance avec son nouveau-né, mais également de favoriser la répartition des tâches éducatives et domestiques. Antoine Math, chercheur à l'Ires, l'Institut de recherches économiques et sociales, nous propose un tour d'horizon des congés dédiés aux pères chez nos voisins.

### Pourquoi un congé paternité ?

Au départ, le congé parental en général est une avancée du droit du travail. C'est la garantie, pour les salariés qui interrompent leur activité afin de s'occuper d'un jeune enfant, de ne pas être licencié. Créé en 1977, il est d'abord réservé aux mères puis étendu aux pères en 1984. Mais, s'ils sont formellement accessibles aux pères, ce sont les mères qui les prennent à 95%. Or, c'est lors de ces congés que se met en place la répartition de la charge domestique et parentale qui aboutira, souvent, à cette fameuse double journée qui entrave la trajectoire professionnelle des femmes. L'enjeu fondamental est qu'ils soient également partagés et ne restent pas l'apanage des mères pour neutraliser les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail comme dans la sphère privée.

### Qu'elle est la situation en France ?

C'est seulement en 2002 qu'apparaît le congé paternité : un arrêt non obligatoire de 11 jours assorti d'une indemnisation de salaire payée par la Sécurité sociale et qui doit être pris dans les quatre mois suivant la naissance. C'est un succès immédiat. Très vite, 70% des pères en prennent la totalité.

### Pourquoi les pères ne prennent-ils pratiquement pas les congés parentaux ?

C'est une question de représentation, mais surtout d'attractivité. Dans les études qui ont été menées, on constate que des congés parentaux, trop longs ou peu incitatifs financièrement, sont en général pris par les mères car ce sont elles qui ont les emplois les plus fragiles et les moins bien rémunérés. C'est un cercle vicieux car cela les éloigne d'autant plus de l'emploi.

### Faut-il les rendre obligatoires ?

Rendre les congés paternité obligatoires n'est pas une perte de liberté pour les bénéficiaires. C'est un impératif qui pèse sur les employeurs ! Le Portugal et la Belgique ont fait ce choix volontariste pour transformer les stéréotypes et, surtout, faire en sorte que le risque d'avoir un enfant n'influe pas que sur les femmes au niveau professionnel. Mais il est également important de rendre ces congés attractifs. Il faut qu'ils soient bien rémunérés pour éviter que ce soit la mère, en général plus fragile économiquement, qui le prenne systématiquement. C'est le cas en Allemagne ou en Suède, où les hommes le prennent massivement.

### Onze jours, est-ce suffisant ?

Une quinzaine de jours n'est pas une durée suffisante pour modifier des habitudes et des représentations. Mais il suffit d'allonger le congé dédié aux pères à un mois, comme l'a fait la Norvège en 1995, pour observer des effets bénéfiques. Quinze ans après la mise en place de cette mesure, des études ont montré une meilleure répartition des tâches domestiques et éducatives. Il faut raccourcir dans le même temps celui pour les mères afin de ne pas nuire à leur vie professionnelle. C'est ce qu'a fait l'Allemagne en 2007, provoquant un rebond du retour à l'emploi chez les mères.

Nicolas Belaubre ✍

## ANTOINE MATH

> Chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) et membre du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Il a travaillé comme chercheur auprès de la Caisse nationale des allocations familiales et en tant qu'expert auprès de la Commission européenne.





## FUTURS PAPAS : À vos marques, prêts... Parlez !

C'est en participant à un groupe de parole autour de l'accouchement à domicile pour se préparer à accompagner sa femme dans cette expérience unique que Bruno Thouvenin, artiste-décorateur de métier, prend conscience d'un manque : s'il existe de nombreux cercles pour échanger autour de la parentalité, aucun n'aborde réellement les questions propres au père, trop souvent esseulé et face au silence. C'est donc au sein du collectif Joli'mômes qu'il a décidé de concrétiser cette initiative. « Les femmes en parlent entre elles, avec leur mère ou avec la sage-femme. Mais socialement, il n'existe pas vraiment de lieu pour en discuter entre hommes. Pourtant l'arrivée d'un enfant est un véritable bouleversement qui les projette brutalement dans leur rôle de père, avec un bébé directement dans les bras », constate Bruno Thouvenin, animateur bénévole du groupe "le Temps des papas".



Une fois par mois, une dizaine de jeunes papas se réunissent autour d'un repas partagé avant d'échanger, à tour de rôle, leurs expériences. « Ce n'est pas un lieu de thérapie ni un endroit où l'on vient trouver de l'expertise », prévient toutefois l'animateur. « C'est un espace de témoignage où chacun peut s'exprimer sur son vécu, sans être interrompu ni jugé. Ce principe met les participants en sécurité et révèle une parole profonde et intime. On peut aborder l'impact de la naissance sur le couple mais également des aspects plus pratiques. C'est un outil pour anticiper et résoudre certains problèmes avant qu'ils ne deviennent dramatiques. Cela apaise beaucoup d'inquiétudes de découvrir que les autres ont les mêmes soucis », se félicite le fondateur du groupe.

Nicolas Belaubre ✍  
jolimomes.com 🔗

**Jt**

### LES TROIS CONSEILS DE...

**Annabelle Lebrun-Devémy** - Psychologue clinicienne

#### RÊVER et fantasmer son enfant

Pendant la grossesse, il est plus difficile pour le père de se préparer et d'investir l'enfant que pour la mère qui est dans un rapport très intime avec le fœtus pendant neuf mois. La maman est dans une rêverie maternelle où elle fantasme son bébé. Il faut que le papa partage ces moments de projection. Qu'il communique avec lui par le toucher ou la parole. Qu'il s'accorde le temps d'imaginer une relation avec son futur enfant. Ça peut même être en s'imaginant lui parler. Cela n'a pas nécessairement besoin d'être réel.

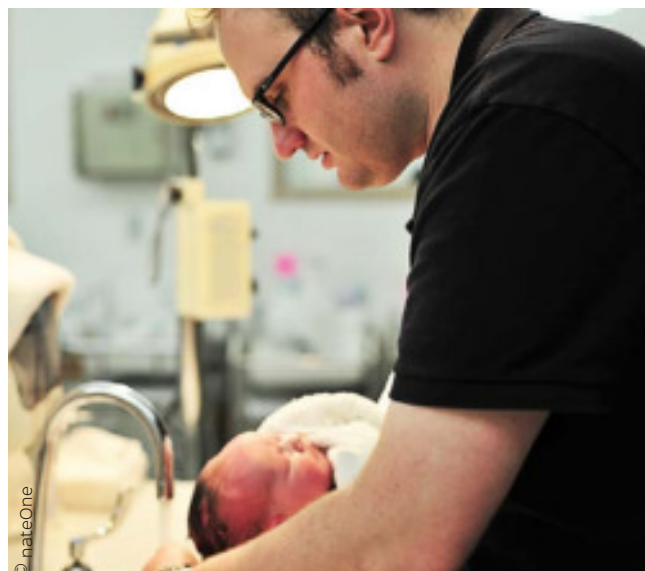


#### Préserver LE COUPLE

Il va être très important d'anticiper et de négocier les rôles de chacun car, quand le bébé est là, il est beaucoup plus difficile de se parler. On est pris dans le quotidien et l'on peut facilement tomber dans la frustration. Il faut surtout réfléchir à la place accordée au couple : quels moments pour nous et à quel rythme ? Le couple, c'est la base de la famille, c'est de là que tout naît. Il peut être intéressant de ritualiser ces temps de rencontres à deux car si l'on attend d'avoir le temps, on prend le risque d'attendre longtemps.

#### Patience ET COMPRÉHENSION

Après la naissance, on parle chez la mère de "folie maternelle". Elle vit un moment très fort et fusionnel avec son enfant et le père peut se sentir exclu. Le papa doit, dans un premier temps, respecter cette forme d'intimité particulière puis venir les défusionner petit à petit pour asseoir une relation avec son bébé et retrouver sa femme. Il joue le rôle d'un tiers séparateur. Cela doit se faire très progressivement, mais cela doit se faire. Par exemple en s'occupant du bain ou juste en partant en balade. C'est aussi important pour l'enfant de rencontrer ses deux parents.





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

# L'ART D'ÊTRE PÈRE sans impairs

Être papa est un exercice difficile. Pour éviter les maladresses ou les accidents qui se paient parfois chers, Gilles Vaquier de Labaume a mis en place, à Paris, l'Atelier du futur papa. Une formation, en cinq modules, à cet art délicat d'être père. « C'est après un grave accident domestique, heureusement sans séquelles, dont a été victime ma fille, que j'ai pris conscience de la nécessité d'une formation à la parentalité positive et à la prévention des risques », témoigne cet ancien formateur en pharmacie fraîchement diplômé en petite enfance.

Dans un couple, l'arrivée du bébé s'apparente à un tsunami auquel il vaut mieux être préparé. Gestion du stress, perte de libido ou questions d'éducation, pour Gilles Vaquier de Labaume, il est important d'anticiper. « Découvrir au jour le jour, c'est prendre le risque d'être en retard. Les enfants grandissent très vite et le temps d'appréhender une période,

ils sont déjà dans la suivante. La vocation de l'atelier est donc de donner aux futurs papas les clés essentielles de la paternité, de les aider à choyer le bébé à venir et à soutenir efficacement leur conjointe. Vouloir s'impliquer, c'est bien, savoir le faire, c'est mieux ! »

Chaque samedi, une douzaine de futurs papas se retrouvent pour une journée de formation qui les préparera, entre autres, à affronter les "terrible twos" ou les "fucking fours", ces périodes de crises systématiques ou l'ange du foyer, à deux puis quatre ans, se mue en monstre boudeur et colérique. « Nous avons des modules sur la communication bienveillante, la prévention des risques et les accidents domestiques ainsi que des exercices pratiques pour apprendre les gestes du quotidien. C'est très interactif », détaille le formateur, dont le livre "Nouveaux papas, les clés de l'éducation positive" paraîtra en janvier aux éditions Leduc. Reconnu d'utilité publique par la Caisse d'allocations familiales de Paris qui finance des sessions d'initiation, les Ateliers du futur papa s'exportent. Après Lyon, Bordeaux et la Réunion, Gilles Vaquier de Labaume attend avec impatience qu'un formateur développe sa franchise dans la Ville rose, pourquoi pas en partenariat avec la CAF de Toulouse.

Nicolas Belaubre ✍

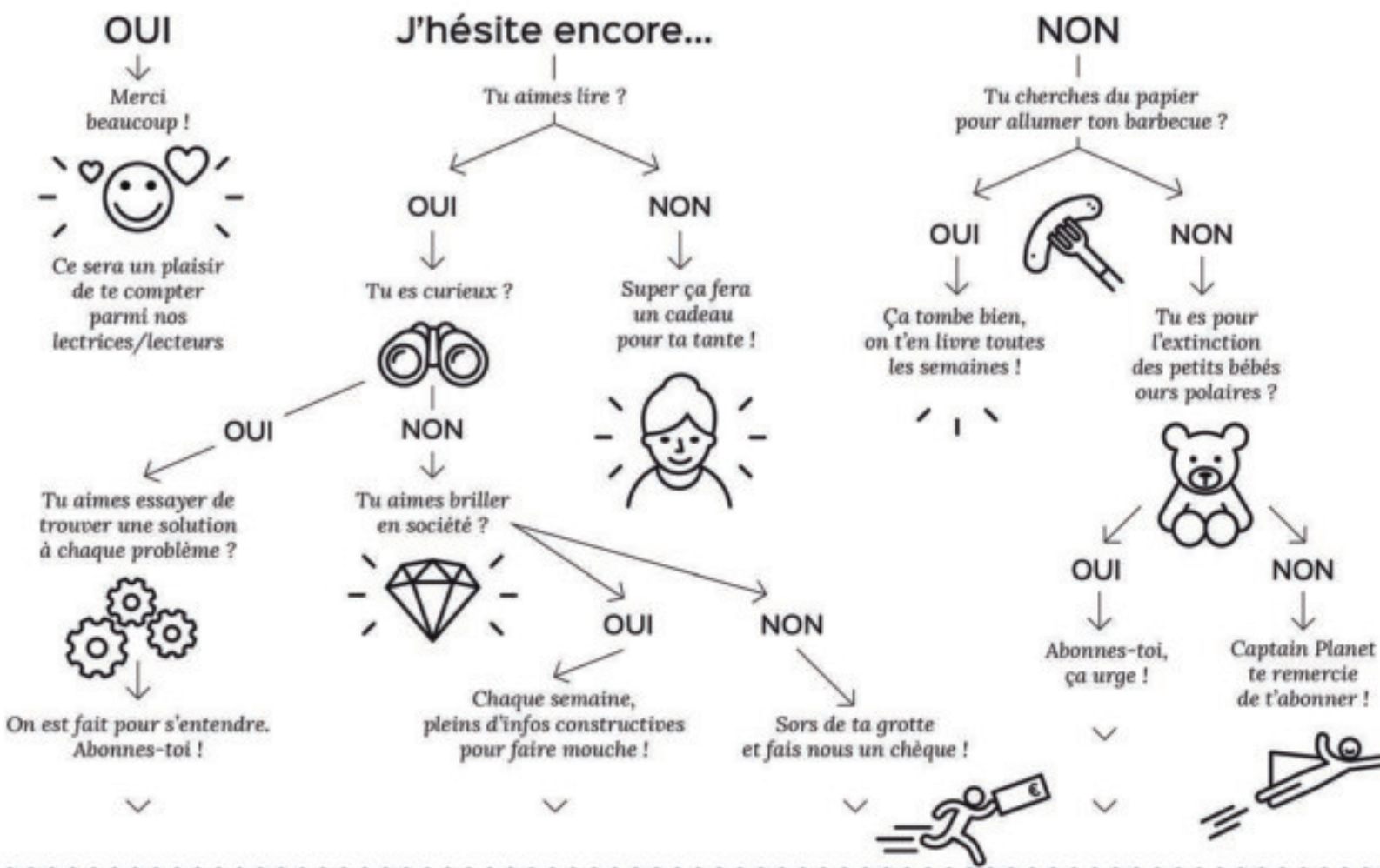


© Roberto Pellegrinuzzi

Jt

**Veux-tu**

LE JOURNAL TOULOUSAIN  
 DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web  
 ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert  
**OUI** Je m'abonne au JT !

6 MOIS  1 AN

Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Mail \_\_\_\_\_

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° \_\_\_\_\_

Expire fin \_\_\_\_/\_\_\_\_ Cryptogramme \_\_\_\_

Signature obligatoire

\_\_\_\_\_

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à  
 Le Journal Toulousain  
 32, rue Riquet  
 31 000 Toulouse





## GRAND ANGLE

# Tourisme en Occitanie : une saison 2018 MITIGÉE MAIS UN AVENIR DURABLE

**DESTINATION.** Satisfait d'une saison touristique que les aléas climatiques ont rendu compliquée, le Comité régional du tourisme envisage de développer ce secteur important de l'économie locale en s'adaptant aux évolutions des comportements et en misant sur la qualité d'accueil.

« Ce n'est pas la saison touristique du siècle, mais l'Occitanie affiche une bonne résistance par rapport à la moyenne nationale. » Voilà, dans les grandes lignes, le bilan dressé par Virginie Rozière, présidente du Comité régional du tourisme (CRT). Malgré un début de saison tardif en raison des conditions climatiques ou de la Coupe du monde de football, les résultats font état d'une stabilité comparé à 2017. Si, selon l'enquête réalisée auprès des prestataires de tourisme de la région, 55 % d'entre eux ont ressenti une baisse d'activité en juillet, pour le mois d'août, elle a été équivalente pour 44 %, voire en hausse (23%) par rapport à l'an dernier.

Le bilan est également à l'équilibre en ce qui concerne la répartition du tourisme sur le territoire. Le littoral tire bien sûr son épingle du jeu mais la canicule, notamment au mois d'août, a profité aux Pyrénées. Quant à Toulouse et à Montpellier, elles continuent d'attirer de plus en plus de visiteurs grâce à une importante offre culturelle et au développement des lignes aériennes low cost. « Elles bénéficient aussi de la forte tendance aux séjours courts, avec un choix de destination fait, de plus en plus, à la dernière minute. C'est pour cela que nous devons être encore plus présents sur le numérique afin d'anticiper plus finement les comportements et communiquer de manière moins institutionnelle »,



© Wikimedia Commons

précise la présidente du Comité régional du tourisme.

Si l'Occitanie reste la destination préférée des Français, le panier moyen de ces derniers est à la baisse et « les acteurs du tourisme nous font part d'une exigence de plus en plus importante ainsi que de pressions pour négocier les tarifs », poursuit Virginie Rozière. Autre bémol soulevé par le CRT, les

« Penser la consommation touristique de manière durable et éthique »

difficultés rencontrées cet été pour recruter du personnel. Pour satisfaire ce besoin de professionnels formés et qualifiés, l'enjeu réside, selon Sébastien Pla, conseiller régional, président de la commission économie touristique et thermalisme, dans la capacité « à étaler la saison, notamment en essayant de toucher davantage une clientèle étrangère ». De même, en 2017, la Région Occitanie a lancé un dispositif doté de 10 millions d'euros pour aider les entreprises touristiques à monter en gamme et à se mettre aux normes. Et ainsi soutenir un secteur qui, avec 30 millions de visi-

teurs par an et 14 milliards d'euros de consommation, représente 10 % du PIB régional.

Au-delà des chiffres, Virginie Rozière a surtout profité de ce bilan pour rappeler la singularité de l'activité touristique et insister sur une notion de plus en plus centrale : la satisfaction, « que ce soit des visiteurs mais aussi des habitants de l'Occitanie, des acteurs à part entière du tourisme que l'on identifie pas assez en tant que tels ». Avant de conclure : « Les préoccupations sur les effets négatifs du tourisme prennent de l'importance et la Région veillera à ne pas dilapider le potentiel existant en pensant la consommation touristique de manière durable et éthique. »

Nicolas Mathé ✍

## À LA LOUPE



## Le Département LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

**NÉCESSITÉ.** Pour sa rentrée politique, le président du Conseil départemental Georges Méric a mis l'accent sur les solidarités humaines. 50% de son budget est dédié à l'action sociale.

« Le partage est une nécessité. Il est temps de mettre l'Homme au cœur du projet », a lancé ce jeudi le président du conseil départemental Georges Méric, lors de sa conférence de presse de rentrée. L'aide aux plus démunis fait partie des grandes orientations de la collectivité. L'objectif est de réduire « la fracture territoriale et la fracture humaine », a expliqué Sébastien Vincini, rapporteur général du budget. Car les chiffres en Haute-Garonne parlent d'eux-mêmes : 12,6 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Un taux qui s'élève à 16% en zone rurale. Pour lutter contre cette précarité, Sébastien Vincini affirme s'appuyer « non pas sur une

politique de guichets mais sur le travail de terrain de 2 400 agents dans 90 points d'accueil ».

Pour aller plus loin, depuis huit mois, le Département a mis en place l'accompagnement de bénéficiaires du RSA par des référents. « Nous avons les premiers retours : 40% des gens suivis ont retrouvé un emploi ou créé une activité », assure l'élu. La Haute-Garonne fait parallèlement partie des 19 départements souhaitant expérimenter un revenu de base pour les travailleurs précaires, en faisant fusionner les différentes aides (RSA, APL...). « Certains disent que les aides sociales coûtent un "pognon de dingue", mais 30% de ceux qui peuvent y prétendre n'y ont pas recours, en particulier les chefs d'entreprises, les artistes ou les agriculteurs précaires qui ne pensent pas y avoir droit », rappelle Sébastien Vincini. De son côté, le président de la République a annoncé, dans son plan pauvreté présenté le 13 septembre, la création d'un revenu universel d'activité pour 2020.

Maylis Jean-Préau ✍

ZOOM SUR ...

## UN INSTITUT DU SEIN pour un meilleur accompagnement contre le cancer

**HUMAIN.** Depuis juillet, l'Institut du sein Grand Toulouse accompagne les femmes atteintes du cancer du sein tout au long de leur parcours « pour que le retour à la vie normale puisse se faire dans les meilleures conditions ».

« La souffrance persiste chez les femmes malgré une bonne prise en charge médicale. Lorsqu'on leur découvre le cancer, elles se retrouvent plongées dans l'inconnu, perdues, et notre aide ne suffit pas », déplore Gaëlle Jimenez, radiothérapeute et présidente de l'Institut du sein Gand Toulouse. C'est de ce constat qu'est né ce dispositif. Il prend exemple sur celui déjà en place à Montpellier depuis plusieurs années, mais à plus grande échelle puisque sept établissements sont partie prenante : les cliniques d'Occitanie à Muret, des Cèdres à Cornebarrieu, de l'Union, Pasteur, Rive Gauche, Ambroise-Paré et Croix du Sud. « Plus qu'un lieu unique, c'est un réseau d'espaces dédiés dans chacun des établissements partenaires », insiste Gaëlle Jimenez.

L'idée émerge de plusieurs médecins impliqués dans la lutte contre le cancer du sein. L'objectif est de « rassembler l'ensemble des compétences dont une patiente a besoin, et d'anticiper les faiblesses auxquelles elle pourrait faire face durant sa période de soin », dit la présidente. Pour ce faire, une coordinatrice suit chaque patiente dès le début de sa prise en charge ainsi que dans l'après-cancer si elle le souhaite. Cette interlocutrice lui propose un rendez-vous au sein de la clinique où elle sera opérée, et lui permet l'accès à divers soins et supports. « La coordinatrice la met aussi en relation avec une assistante sociale, un kinésithérapeute,



© Franck Ailix/JT

un psychologue ou encore un nutritionniste pour que le retour à la vie normale puisse se faire dans les meilleures conditions », détaille la radiothérapeute.

Trois coordinatrices de parcours ont été embauchées au mois de mai et ont pu accueillir dès juillet les premières patientes. « Nous n'avons pas de critères en termes de diplôme

« Anticiper les faiblesses auxquelles la patiente pourrait faire face durant ses soins »

et d'expérience, il nous fallait des personnes avec une forte empathie ainsi qu'une facilité pour rassurer », souligne Gaëlle Jimenez.

Pour l'instant, une cinquantaine de spécialistes en lien avec la problématique du cancer du sein sont membres de l'institut et communiquent avec des professionnels de ville (médecins généralistes, ostéopathes, gynécologues, acupuncteurs, infirmiers...). « L'association a aussi prévu de les intégrer à la gouvernance s'ils souhaitent nous rejoindre », précise la présidente. Toutes ces professions permettront aux coordinatrices de proposer un suivi personnalisé aux femmes atteintes, selon leur vie professionnelle et familiale.

Les patientes pourront accéder, via une plateforme appelée INU, à leur parcours médical, à leurs rendez-vous ainsi qu'aux coordonnées des spécialistes qui les suivent ou lui sont recommandés. Cet accompagnement est totalement gratuit. « Les patientes adhèrent à l'association mais ne cotisent pas. Ce sont les cliniques et les médecins qui financeront les salaires des trois coordinatrices », rappelle la présidente. À l'heure actuelle, une soixantaine de femmes ont été prises en charge. « À terme, on envisage d'en accueillir entre 900 et 1 000 par an », conclut Gaëlle Jimenez.

Pauline Vilchez  
En partenariat avec l'Institut supérieur de journalisme de Toulouse

ÇA BOUGE !

## Un NOUVEAU CAPITAINE pour le Canal du Midi

**ÉCLUSIER.** Le Canal du Midi ne se sera finalement retrouvé que quelques mois sans pilote. Suite au départ de la sous-préfète de région en charge du dossier, au printemps dernier, l'État vient d'annoncer la nomination d'un nouveau directeur de projet.



À partir du 1<sup>er</sup> octobre, le Canal du Midi aura un nouveau directeur de projet en la personne de Laurent Cyrot. Polytechnicien, ingénieur en chef du corps des ponts, des eaux et des forêts, il sera chargé d'« animer la réflexion autour d'une nouvelle gouvernance du Canal du Midi », selon le communiqué de la préfecture d'Occitanie. « On ne peut que se féliciter de cette annonce, même si nous attendons d'en savoir plus sur son profil », assure Valérie Piganiol, présidente du club économique Toulouse au fil de l'Ô. A priori, ce dernier dispose d'une solide expérience dans la gestion des milieux aquatiques puisqu'il a été chef des services de l'eau auprès de la Direction régionale de l'environnement

de Bretagne puis de la Direction départementale de Dordogne. Cela tombe bien. Échaudés par l'absence de stabilité à la tête du Canal – le Comité de bien public, l'organe dirigeant, ne s'est pas réuni depuis 2016 – les acteurs économiques attendent de pied ferme une nouvelle dynamique : « Entre les pollutions, la question du manque de personnel sur le terrain et donc du maintien en service public ou non, l'utilisation des fonds récoltés lors des opérations de mécénat ou le retrait du Département de l'Aude du financement pour la replantation des platanes, les dossiers sont nombreux », avertit Valérie Piganiol, qui plaide depuis longtemps pour la création d'une identité touristique unique dédiée à l'ouvrage. Laurent Cyrot, qui indique dans son profil linkedIn que « la difficulté [le] motive pour faire aboutir un projet », aura trois ans – le temps de sa nomination précisée au "Journal officiel" – pour coconstruire un plan de développement durable pour la valorisation du canal.

Nicolas Mathé

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

# JEAN-LUC MOUDENC CHANGE DE TON concernant les pactes financiers État-collectivités

**BÉMOL.** Après avoir critiqué, la mise en application des contrats financiers signés entre l'État et les collectivités et évoqué la lassitude des élus locaux, Jean-Luc Moudenc s'explique sur ces propos qui semblent augurer un changement de cap dans ses relations avec le gouvernement.

Bien que prononcées avec diplomatie, les critiques à l'encontre du gouvernement, émises par Jean-Luc Moudenc sur France Inter, mercredi 19 septembre, dans le cadre de la 18<sup>e</sup> Conférence des villes, ont surpris. Alors qu'il était jusqu'à présent l'un des seuls représentants de collectivités locales à afficher son soutien à la méthode de contractualisation proposée par l'État pour encadrer les dépenses de fonctionnement de ces dernières, le maire de Toulouse a cette fois évoqué un manque de bon sens. « Oui, j'ai haussé le ton mais je n'ai fait que répéter des critiques que je formule depuis longtemps sur la question. Je suis favorable au principe de la contractualisation plutôt qu'à la privation autoritaire de dotations, qui a été à l'œuvre durant le précédent quinquennat, mais il se trouve que l'application de ces contrats n'a pas toujours respecté leur esprit initial et que certaines de nos demandes n'ont pas été prises en compte », explique Jean-Luc Moudenc. Son principal reproche réside dans le fait que des nouvelles dépenses imposées par l'État, comme celles liées au transfert de la gestion des Pacs aux mairies, à la généralisation de la scolarisation des enfants dès 3 ans ou au dédoublement de classes primaires, sont prises en compte dans le taux de dépense de fonctionnement que les collectivités doivent désormais respecter.



© Patrice Nin

Mais au micro de France Inter, le maire de Toulouse, également président de France Urbaine, l'association des métropoles, agglomérations et grandes villes, a aussi fait part de la lassitude et du malaise profond que ressentent les élus locaux. « Je me suis fait le porte-parole d'un sentiment global. Même si, à Toulouse, cela s'est bien passé, dans certains départements, l'attitude autoritaire des préfets

« L'application de ces contrats n'a pas toujours respecté leur esprit initial »

n'a pas respecté l'esprit de discussion d'égal à égal qui aurait dû présider à l'élaboration de ces contrats. Je considère que l'administration impose trop souvent sa volonté en piétinant les décisions politiques prises par le gouvernement », développe le président de Toulouse Métropole. Du côté de l'opposition, on regrette des critiques tardives : « Nous avons répété pendant des mois qu'il ne fallait pas se précipiter à signer ce contrat. Aujourd'hui, Jean-Luc Moudenc fait part de son dépit et réalise qu'aucune de ses propositions n'a été prise en compte. Il s'est fait piéger », ont déclaré les

membres du groupe socialiste de la métropole dans un communiqué.

« J'ai dit, dès la signature, que ces contrats étaient imparfaits et c'est vrai que je n'ai pas obtenu les contreparties que je demandais. Mais il faut rappeler que si je n'avais pas signé, j'exposais la collectivité à des pénalités plus fortes », répond le maire, qui ne désespère pas d'obtenir gain de cause : « C'était la première fois que la méthode de contractualisation était mise en place et le Premier ministre Édouard Philippe est d'accord sur le fait qu'il faut l'améliorer. Nous aurons, mi-2019, une vision complète des comptes administratifs des collectivités. J'espère que le gouvernement me donnera raison à ce moment-là ».

Nicolas Mathé ✍

## ARCHIPEL CITOYEN réfléchit à une liste pour les municipales



© Franck AIXJT

À l'image du débat sur la démocratie organisé mercredi 19 septembre, le collectif Archipel Citoyen, composé de citoyens, syndicalistes et membres du tissu associatif, multiplie depuis plusieurs mois les rencontres publiques pour réfléchir à l'avenir de la métropole toulousaine. Et envisage de plus en plus la constitution d'une liste pour les prochaines élections municipales. Une liste « participative, sans programme ni candidat prédéfini », basée sur le rejet du libéralisme.

## TOP WEB



🐦 **Jean-Luc Moudenc @jlmoudenc 26/09** : La candidature assez inédite de @manuelvalls prouve que la politique peut dépasser les partis et les pays, pour s'inscrire dans une vision européenne plus globale et pour le bien des citoyens avant tout. Cette démarche est louable et courageuse

🐦 **Jean-Marc Barès-Crescence @bares\_crescence 25/09** : La fuite de #Valls à Barcelone est minable. Voilà un politicien qui n'assume pas ses échecs et qui après avoir trahi son camp, ses électeurs, trahi aussi son pays. Il est à l'image de la finance internationale : sans foi, ni loi. La preuve que les libéraux sont interchangeables.

🐦 **Joël Aviragnet @Javiragnet 25/09** : Pour l'instant, le Gouvernement fait honte à la France et à son histoire en fermant les yeux face à cette tragédie. L'accueil de 58 migrants devrait nous enorgueillir. La fraternité n'est pas seulement un joli mot gravé sur la façade de nos mairies, c'est un principe fondamental.

🐦 **Jean-Jacques Bolzan @JJBolzan 25/09** : Il est impératif d'avoir un groupe parlementaire à l'Assemblée Nat et au Sénat tous les sénateurs @MvtRadical devraient siéger au groupe @rdse\_senat @MvtRadical31



## APRÈS-VENTE DACIA, CHOISISSEZ L'ENTRETIEN SIMPLE ET PRÉCIS.



- Révision avec Pack Assistance d'1 an<sup>(1)</sup>.
- 86 points de contrôle<sup>(1)</sup>.
- Des prix serrés pour les véhicules de plus de 6 ans<sup>(2)</sup>.

Illustration : Thomas Bernant

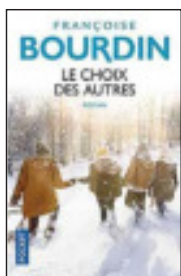
(1) Forfait réservé aux particuliers, sur les véhicules Dacia de moins de 8 ans (hors véhicules de PTAC > 3,5t). Le forfait comprend 86 points de contrôle (liste complète sur Dacia.fr, rubrique « Après-Vente », puis « Mon Entretien »), le remplacement des éléments conformément au programme d'entretien (huile, filtres...) avec des pièces d'origine Dacia, l'utilisation d'huile normée, et la garantie un an pièces et main-d'œuvre sur toutes les prestations. Vérifiez l'éligibilité de votre véhicule auprès du réseau Renault. Le forfait comprend également le prêt d'un véhicule de remplacement le jour de cette Révision, à titre gratuit, sous réserve de véhicule disponible, sans compensation financière ni dédommagement en cas de non disponibilité. Réservation du véhicule lors de la prise de rendez-vous, frais annexes à la charge du client. Conditions générales complètes du prêt en point de vente. L'achat d'un forfait Révision Dacia (hors Révision éco) comprend également une Assistance en cas de Panne, Crevaison, Perte de clé, Accident et Inversion de carburant. Conditions générales complètes de l'offre disponibles sur Dacia.fr (rubrique « Mentions Légales », puis « Informations sur les Produits et Services »). (2) Les forfaits Prix Serrés sont composés d'une gamme de pièces de qualité équivalente aux pièces d'origine Dacia. Ils s'adressent aux particuliers propriétaires de véhicules Dacia de plus de 6 ans. Vérifiez l'éligibilité de votre véhicule auprès du réseau Renault. Exemple de forfait Dacia Prix Serrés : remplacement des balais d'essuie-vitres AV à 36€ TTC, tarif au 01/09/2018. Code forfait DVMNA0.



## Jeux CONCOURS

Gagnez l'un  
de ces cadeaux  
en envoyant  
un mail à : [redaction@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)  
Mettre en objet :  
Jeux concours

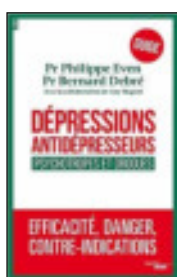
\*Dans la limite des stocks  
dijonibles



## LIVRE

### "Le choix des autres"

Lucas et Clémence, Virgile et Philippine, deux couples d'amis comme tant d'autres. Mais ils ne s'invitent pas à tour de rôle pour dîner ensemble, ils vivent sous le même toit, dans un immense chalet conçu pour une famille nombreuse. Mais cette belle entente résistera-t-elle au retour dans la région de l'ex-mari de Clémence, qui n'a pas supporté leur séparation et est bien décidé à récupérer celle qu'il considère encore comme sa femme ?



## LIVRE

### "Dépressions antidépresseurs"

Depuis 30 ans, on observe une explosion parallèle des dépressions et des ventes d'antidépresseurs censés les guérir. Dans le même temps, les suicides sous traitement se sont multipliés, tandis que psychiatres et généralistes continuent de prescrire massivement Prozac et consorts ! Comment expliquer cette épidémie de dépressions, douleurs chroniques et autres troubles anxieux indéterminés ?

## SORTIR

# LE PRINTEMPS DE SEPTEMBRE revient entre fracas et frêles bruits



**ÉCLECTISME.** Expositions, performances, shows. Du 21 septembre au 21 octobre, l'art investit la ville. Une multitude d'œuvres seront accessibles durant le Printemps de septembre autour d'une thématique résolument sonore : "fracas et frêles bruits".

« À l'image de l'ambiance locale, le Printemps de septembre est un événement tonique, convivial et bienveillant. Mais c'est surtout avoir la chance de découvrir des créations comme nous n'en avons jamais vu en France », insiste Christian Bernard, personnalité reconnue dans le monde de l'art et directeur du festival. Comme tous les deux ans, durant un mois, Toulouse et ses environs (Colomiers, Cugnaux, Grisolles, Labège, Saint-Gaudens) deviennent la scène d'une vaste exposition consacrée à l'art visuel et contemporain.

Dans une trentaine de lieux, amateurs, curieux et connaisseurs pourront contempler gratuitement les œuvres de nombreux artistes. Au total, ce sont pas moins de 80 intervenants et 66 plasticiens ou performeurs d'une vingtaine de nationalités différentes qui ont été invités. « Personnelles ou collectives, ces expositions de qualité proposent de porter un regard sur les multiples formes d'art d'aujourd'hui », partage

le directeur. En plus d'offrir aux artistes la possibilité de montrer leur travail en France et à Toulouse, le festival veut « faire connaître et comprendre ce que font les artistes de maintenant ». « Beaucoup d'intervenants seront présents tout le long de l'événement pour favoriser l'appréhension des œuvres par le public », ajoute Christian Bernard.

De la sculpture à la peinture, du théâtre à la performance, des formes classiques aux expériences les plus innovantes, la plupart des créations sont inédites. En effet, la majorité des œuvres ont été spécialement conçues pour l'événement et pour répondre à la thématique du fracas et des frêles bruits. « Le fracas représente le bruit du monde ainsi que les embrasements

qui le traversent. Le frêle bruit symbolise la petite musique de l'art qui ne change pas le cours des choses mais qui résiste à la violence du réel », souligne Christian Bernard. Bien que la violence ne soit pas le thème de l'édition, ce dernier concède : « Plusieurs œuvres embléma-

tiques étaient portées par la volonté de se placer au cœur des conflits et des tensions de l'Histoire. Les artistes contemporains sont désormais nombreux à en avoir fait le principe et le moteur de leur travail. » Une tendance peu réjouissante au premier abord, mais contrebalancée par une série d'œuvres empreintes d'humour et d'ironie qui se démarquent d'une approche classique ou trop sombre.

Plusieurs concerts, projections, ateliers, performances, et shows atypiques tel qu'un match de catch mexicain s'ajoutent aux diverses expositions. Une émission de radio sera diffusée également en direct et en public depuis l'Institut supérieur des arts de Toulouse (IsdaT), les 28 et 29 septembre, de 21h à minuit. Discussions avec les artistes du festival, découvertes de créations de toute sorte, concerts et petits verres entre deux expositions sont à prévoir.

Valentin Grezet ✍

En partenariat avec l'Institut supérieur de journalisme de Toulouse

« La chance  
de découvrir  
des créations  
comme nous  
n'en avons jamais  
vu en France »

## Un GUIDE du visiteur

Un "Guide du visiteur" est disponible dans tous les lieux d'expositions, à l'office de tourisme, et dans les locaux du Printemps de septembre, au 2 quai de la Daurade. Ce document, pratique et indispensable, recense l'intégralité des dates, lieux et horaires. Attention, certains événements nécessitent une réservation ! Il contient également des informations détaillées sur les différents artistes, projets et œuvres du festival.

🔗 [www.printempsdesseptembre.com](http://www.printempsdesseptembre.com)

# Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1<sup>er</sup> janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



## CONSTITUTIONS



**Maître Patrick BURGARD**  
Notaire  
9 rue Urbain Vignères  
31340 VILLEMUR SUR TARN

### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Patrick BURGARD notaire associé à VILLEMUR/TARN (31240) le 21/09/2018, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme: Société Civile Immobilière régie par les dispositions du titre IX du Livre III du Code civil

Dénomination : LES BAROUNELS  
siège social : VACQUIERS (31340) 131 A Rue des 4 Vents

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans  
Capital social : 1000 €  
Apport en numéraire : 1000 €  
Gérants associés : M. Jean Marc LUP-POLO, gerant de société, et Madame Marie Ange DANDINE, intermittente du spectacle son épouse, demeurant à VACQUIERS (31340) 131 A rue des 4 Vents, tout deux gérants non statutaires.

Immatriculation : RCS TOULOUSE.  
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Pour avis, Me BURGARD

**Etude de Maître Héléne CHAVIGNY**  
Notaire à BESSIERES  
(Haute-Garonne),  
84 Faubourg des Arts.

### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Héléne CHAVIGNY, Notaire à BESSIERES, 84 Faubourg des Arts, le 20 septembre 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et plus spécialement l'acquisition d'un immeuble sis à FORS (79230) 8 rue des Ecoles, cadastré section AM n°286 et ZE n°72.

La dénomination sociale est : SCI MR AND MRS PARIS.

Le siège social est fixé à : TOULOUSE (31000), 64 rue de la Pomme apt 10B.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont 80 euros par Madame XIAOTIAN LIU et Monsieur OLIVIER PARIS.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Madame XIAOTIAN LIU, demeurant 64 rue de la Pomme, apt 10, 31000 TOULOUSE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis  
Le notaire



**Maître Elise SOULIE**  
Notaire à LABEGE (Haute-Garonne),  
1389, Voie l'Occitane, La Pointe Bleue.

### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Elise SOULIE, Notaire à LABEGE (Haute-Garonne), 1389, Voie l'Occitane, La Pointe Bleue, le 24 septembre 2018 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : En France et à l'étranger, l'acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, l'administration, la gestion et la location par tous moyens directs ou indirects du patrimoine social, notamment la location en meublé de tourisme de villas, appartements à une clientèle de passage, pour une location à la journée, la semaine ou le mois, la régularisation de tous emprunts auprès de toute banque, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur tous les biens et droits mobiliers et immobiliers de la société, étant ici précisé que la société peut se porter caution hypothécaire à titre gratuit et occasionnelle uniquement en garantie du financement d'un droit démembré, dont l'autre droit est acquis par la société bénéficiaire de la caution, l'aliénation de ses droits et biens mobiliers et immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société, l'utilisation ou l'occupation gratuite par les associés des droits et biens mobiliers et immobiliers.

Dénomination : SUMMER  
Siège social : LABEGE (31670), 41 rue de la Découverte.

Durée : 20 années à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Capital social : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR) constitué uniquement en numéraire.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément préalable à la majorité de 65% des voix des associés.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DECEMBRE de chaque année.

Président : Monsieur Florent PELERIN, demeurant à SAINT-PIERRE (97410) 5 rue des Voiliers.  
Directeur Général : Mademoiselle Sarah STERNAT, demeurant à SAINT-PIERRE (97410) 5 rue des Voiliers.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis  
Le notaire.

Suivant acte sous signature privée, à TOURNEFEUILLE en date du 01/09/2018, l'associé unique a constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Tempo & Solutions

Forme : société à responsabilité limitée (à associé unique)

Siège social : 27 rue de Savoie 31170 Tournefeuille

Capital social : Cinq Cents euros, divisé en 50 parts de 10 euros entièrement libérées, suite à un apport en espèces.

Objet social : La société a pour objet, dans tous pays, directement ou indirectement : La réalisation de toutes prestations de conseils et services administratifs en faveur de toutes sociétés ou entreprises

Durée : quatre vingt dix neuf années.

Gérant : Monsieur PERALDO Thierry, né le 12 mai 1960 à Saint Maur des Fossés (94) demeurant 27 rue de Savoie 31170 Tournefeuille

Immatriculation de la société : Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Pour avis, le Gérant

## Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet  
31000 Toulouse



**FCMT ROUMI GUIERES**  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11 rue Claude Nougaro,  
31570 STE FOY D'AI GREFEUILLE

### Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé du 21 septembre 2018 à Sainte Foy d'Aigrefeuille, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : FCMT ROUMI GUIERES, Forme sociale : société civile immobilière, Capital social : 1.000 euros, Montant des apports en numéraire : 1.000 euros. Siège social : 11 rue Claude Nougaro, 31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille, Objet social : l'acquisition, la propriété, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis et non bâtis ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S., Gérant : M. Fabrice ROUMI GUIERES 11 rue Claude Nougaro, 31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille, Transmission des parts - Agrément : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales. Immatriculation de la Société au R.C.S. de TOULOUSE (31).

Pour avis  
La Gérance

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière  
DENOMINATION : SCI ALLIAGE31  
SIEGE SOCIAL : 3 Impasse Léo Ferré, 31700 BLAGNAC

OBJET : Acquisition, construction, gestion et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés

DURÉE : 99 ans  
CAPITAL : MILLE EUROS  
APPORTS EN NUMÉRAIRE : MILLE EUROS

GERANCE :  
Madame CONAN Nathalie, demeurant 3 Impasse Léo Ferré, 31700 BLAGNAC

CESSION DE PARTS :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des conjoints, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis  
La Gérance



**Maître Franck JULIEN**  
Notaire  
1 rue George Sand  
32600 L'Isle Jourdain

### Immatriculation

Par acte notarié en date du 13.09.2018, enregistré au SPFE D'AUCH le 17.09.2018, dossier 2018-22089, réf 2018N567, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : SCI LA FERME DE MARTI.

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et notamment l'achat de bien immobilier en vue de réaliser une ferme destinée à l'élevage et à la culture.

Siège social : 87 rue de la Françoise - 31270 CUGNAUX. Capital : 1.000 €. Gérance : M. LAFARGE Thierry demeurant à PLAISANCE DU TOUCH (31830) Domaine Daydé et Mme DIOS TORRES Maria demeurant à CUGNAUX (31270) 87 rue de la Françoise.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE. Cessions de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis, Me JULIEN.



**Avocats**  
61 allée du Comminges  
31770 COLOMIERS

### Avis de constitution

Il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HARI Consulting

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 41 avenue Winston Churchill - 31100 TOULOUSE

Objet social : Prestations d'études, d'ingénierie et de conseils sur le territoire français à l'exception des départements des PYRENEES ATLANTIQUES (64), LANDES (40), GERS (32) et HAUTES PYRENEES (65).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune, constitué par des apports en numéraire

Président : Didier NOEL demeurant 44 rue du 14 Juillet - 64000 PAU est nommé président de la société pour une durée indéterminée.

Transmission des actions : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

La société sera immatriculée au RCS de Toulouse.

Suivant acte sous seing privé en date du 20/09/2018, il a été constitué une sas capital variable. Dénomination : 3D RE-MAKE. Objet : La fabrication et la vente de consommables et produits pour imprimantes 3D; la vente d'imprimantes 3D; les prestations de services liées à l'impression; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. Siège social : 317 chemin d'Enroux 31860 LABARTHE SUR LEZE. Capital minimum : 3000 €, capital initial : 3000 €, capital maximum : 100 000 €. Durée : 99 ans. Président : M. David CARBON, 317 chemin d'Enroux 31860 LABARTHE SUR LEZE. Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un actionnaire est soumise à l'agrément préalable du Comité de Direction. Conditions d'admission : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Immatriculation RCS TOULOUSE.

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/09/2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : INFINITE AMD

Forme : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 51, Rue St Martin, 31660 BUZET / TARN

Objet social : Commerce de meubles, objets, mobiliers, produits et accessoires servant à la décoration et à l'équipement de la maison et de l'habitat en général.

Président : Monsieur Michel DONATI demeurant 51, Rue St Martin, 31660 BUZET / TARN

Directeur Général : Madame Angéla De Jésus ALMEIDA demeurant 51, Rue St Martin, 31660 BUZET / TARN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE

## TRANSFERTS DE SIÈGE

**EFORA SARL**  
au capital de 7500 euros  
Siège Social :  
352 route de Launaguet  
31200 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE B 532 052 495

Par décision du 15 Septembre 2018, l'associé unique a adopté la modification suivante :

Le siège social a été transféré au 6 Rue PAGES à TOULOUSE, à compter du 1er septembre 2018.

L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention  
Siège : 352 Route de Launaguet - 31200 TOULOUSE

Nouvelle mention  
Siège : 6 Rue PAGES - 31200 TOULOUSE

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

**STIL - SOCIETE TOULOUSAIN D'INVESTISSEMENT LEROUX**

Société à responsabilité limitée au capital de 439 000 euros  
Siège social : 38 Chemin de Montredon, ZAC de Gabardie  
31200 TOULOUSE  
442 553 533 RCS TOULOUSE

L'Assemblée Générale du 21/09/2018 a décidé de transférer le siège social du 38 Chemin de Montredon, ZAC de Gabardie 31200 TOULOUSE au 5 Avenue Bellevue 31180 SAINT-GENIES-BELLEVUE, et ce à compter du 30/09/2018, et de modifier en conséquence l'article IV des statuts.

Pour avis, la Gérance

**Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.**

**LE BOUKAROU**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1 000,00 euros  
Siège social : 2 Impasse de Colombus - Villa n° 15 - 31200 TOULOUSE  
820 941 979 RCS TOULOUSE

**Avis de transfert de siège social**

Par délibération en date du 17 septembre 2018, l'associé unique et seul gérant de la société, Monsieur DIARRA Abdou, Karim, a décidé de transférer le siège social de la société du 2 Impasse de Colombus, Villa n° 15, 31200 TOULOUSE au 180 Chemin des Izards, 31140 LAUNAGUET, et ce à compter du 17 septembre 2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et insertion

**C.F services**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 6 000 euros  
Siège social : 35, Rue Paul Gauguin  
31100 TOULOUSE  
499 530 517 RCS TOULOUSE

**Avis de publicité**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 01/06/2018, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 180, Chemin de Gabardie 31200 TOULOUSE, à compter du 01/06/2018.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

**SCI Foure**  
Société civile immobilière  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 36, Chemin de la Plaine Andrau - 31140 AUCAMVILLE  
819 588 401 RCS TOULOUSE

**Avis de publicité**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 13/09/2018, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 180, Chemin de Gabardie 31200 TOULOUSE, à compter du 13/09/2018.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

**SARL PERF 31**  
Société à responsabilité limitée au capital de 100 €  
Siège : 1&2 Rue Antoine de Malras  
31100 TOULOUSE  
832337414 RCS de TOULOUSE

Par décision du gérant du 25/09/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 8 Rue Jacques babinet 31100 TOULOUSE. Mention au RCS de TOULOUSE.

Aux termes du PV de l'AGE du 17/09/2018, de la SASU VITA INTERIM, capital 1.000 €, RCS TOULOUSE : 832 337 570 000 10, le siège social a été transféré de 9T Av de Lyon 31500 TOULOUSE à : Centre d'affaires Abc, Espace Maguelone -76 allée lousier blois 30320 MARGUERITTES à compter du 17/09/2018 Modification des statuts en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de NIMES désormais compétent.

**MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)**

**SEFRANGE**  
Société par Action Simplifiée Unipersonnelle  
9 rue du Tournebroche - 31270 VILLENEUVE-TOLOSANE  
RCS TOULOUSE 834579641

**Changement de président**

Aux termes d'un PV d'AGE tenue à VILLENEUVE TOLOSANE le 02/08/2018, M. Sébastien FRISCIA, demeurant à VILLENEUVE TOLOSANE (31270) 18 bd des Pyrénées, est nommé Président de la société, en remplacement de Mme Lucette FRISCIA demissionnaire. Mention est faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA TOURNELLE**  
52 Chemin de Raudelauzette  
31140 FONBEAUZARD  
Capital de 3.048,98 €  
RCS TOULOUSE 317 236 875

Par décision de l'AGE du 20 février 2018 et suite à la démission de la co-gérante et associée, Madame Huguette LAYOLLE, il a été décidé que la gérance sera désormais assurée par Monsieur Eugène Jean Marie Gérard SARREBRESSOLLES et Mme Nicole Marguerite SARREBRESSOLLES épouse MAZIERES. Par suite l'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

**NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**V.G.I S.A.S.**  
au capital de 1 060 000,00 Euros  
Siège social : 47 bis Rue Adolphe Coll  
31300 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 344550876

Par assemblée générale du 18/09/2018, la collectivité des associés a décidé - de ne pas renouveler le mandat de Mr Paul CHAUMONT en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et de nommer en remplacement la SCP CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES domiciliée à PARIS (75004) - 12 rue Pernelle - de renouveler le mandat de Mr Jean-Fabrice CAUCHY domicilié à PARIS (75004) - 12 rue Pernelle en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2024. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.

**CESSIONS FONDS DE COMMERCE**



**Maître Amélie DUQUENNE**  
Notaire  
24, Grande Rue Nazareth  
31000 TOULOUSE

**Insertion - cession de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Maître Amélie DUQUENNE, Notaire à TOULOUSE (31000), 24, grande rue Nazareth, le 20 septembre 2018, enregistré à TOULOUSE, le 24 septembre 2018, dossier 2018 00047651, référence 3104P03 2018 N 02620, a été cédé par :

La Société dénommée SARL SUSHI-HOUSE, Société à responsabilité limitée au capital de 7500 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 36 rue des Filatiers, identifiée au SIREN sous le numéro 509007886 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Au profit de : la Société dénommée GM GROUPE, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 12 rue de l'Echarpe, identifiée au SIREN sous le numéro 840763593 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Un fonds de commerce de RESTAURANT sis à TOULOUSE (31000) 36 Rue des Filatiers, lui appartenant, connu sous le nom commercial SUSHI HOUSE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, sous le numéro 509 007 886, et sous le numéro SIRET 509 007 886 00021 avec tous ses éléments corporels et incorporels. Transfert de propriété et entrée en jouissance au jour de la signature de l'acte.

Prix principal de DEUX CENT DEUX MILLE EUROS (202 000,00 EUR), s'appliquant :  
- aux éléments corporels pour CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE EUROS (192 000,00 EUR),  
- au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me GRANDJEAN, notaire à Toulouse.

Pour insertion Le notaire.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet  
31000 Toulouse

annonceslegales@  
lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41

**Xavier LASSUS**  
Avocat à la Cour  
55, voie l'Occitane-Bâtiment Actys I  
31670 - LABEGE INNOPOLE  
Tél. : 05.61.53.25.21  
Fax. : 05.61.53.27.09  
cabinet@xls-avocats.fr

**Avis de cession de fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé à LABEGE (HG) du 07 septembre 2018, enregistré au Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Toulouse 3, le 12 septembre 2018, Dossier 2018 00046725, référence 3104P03 2018 A 10504,

Mr Quay Phong TSAN, commerçant immatriculé au RCS Toulouse A 341 213 189, exploitant un fonds de commerce 17, rue Denfert Rochereau à Toulouse (31000), né le 12/01/48 à Hai Ninh (Laos), de nationalité française, demeurant 12, rue des Jasmins à Plaisance du Touch (31830), marié avec Mme Akui TRAMIER sous le régime de la communauté légale,

**A CEDE A :**  
La société TUAN LOAN, SAS au capital de 5.000 €, 17, rue Denfert Rochereau, TOULOUSE (31000), RCS TOULOUSE B 840 491 161, représentée par son Président, dûment habilité

Un fonds de commerce de restauration immatriculé n° A 341 213 189, sis et exploité 17 rue Denfert Rochereau à TOULOUSE (31000), moyennant le prix de 160.000 € (150.000 € éts incorporels ; 10.000 € éts corporels), payé comptant en totalité le même jour.

La prise de possession par l'acquéreur a été fixée au 07 septembre 2018 et l'exploitation effective a été fixée au 1er octobre 2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de Me Xavier LASSUS, avocat, demeurant 55, voie l'Occitane Bâtiment Actys 1, LABEGE (31670).

Pour avis,

**Xavier LASSUS**  
Avocat à la Cour  
55, voie l'Occitane-Bâtiment Actys I  
31670 - LABEGE INNOPOLE  
Tél. : 05.61.53.25.21  
Fax. : 05.61.53.27.09  
cabinet@xls-avocats.fr

**Avis de cession de fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé à LABEGE (HG) du 07 août 2018, enregistré au Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Toulouse 3, le 10 août 2018, Dossier 2018 00046765, référence 3104P03 2018 A 10516,

La société MEF DIFFUSION, SAS au capital de 2.000 €, 10, rue de Jemmapes, BALMA (31130), RCS TOULOUSE B 532 007 135, représentée par son Président dûment habilité par délibération d'assemblée du 18 mai 2018,

**A CEDE A**  
La société EH DIFFUSION, SAS au capital de 5.000 €, 35, rue du Prado, TOULOUSE (31100), RCS TOULOUSE B 838 937 571, représentée par Emile NDIONE, son Président, dûment habilité par délibération d'assemblée du 07 août 2018,

Un fonds de commerce de fabrication et vente de pizzas, vente de plats à consommer sur place, traiteur, sous l'enseigne PIZZA CAP immatriculé RCS TOULOUSE B 532007135, sis et exploité 26 rue du Languedoc, TOULOUSE (31000), moyennant le prix de 50.000 € (33.650 € éts incorporels ; 16.350 € éts corporels), payé comptant en totalité le même jour.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 07 août 2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de Me Xavier LASSUS, avocat, demeurant 55, voie l'Occitane Bâtiment Actys 1, LABEGE (31670).

Pour avis,

**SELARL DARIO VERGELLY**  
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL D'AVOCAT  
A RESPONSABILITE LIMITEE UNI PERSONNELLE  
80, rue James Watt  
66100 - PERPIGNAN

**Vente de fonds de commerce**

Suivant acte sous signatures privées en date à PERPIGNAN du 18 septembre 2018, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE 3 le 20 septembre 2018, Dossier 2018 47411 Référence 2018 A 10629, Monsieur Philippe JEANBLANC et Madame Martine JEANBLANC demeurant ensemble à PECHEBONNIEU (31140), 8 Chemin du Saouret, ont cédé à la société « PAYSAGES DE NOEL », société par actions simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège social est à RIVIERES (81600) Lieu-dit les Therondels immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ALBI sous le numéro 839 447 992, un fonds de commerce de vente de sapins floqués et de réalisation de décors de Noël sis et exploité à PECHEBONNIEU (31140) 8 Chemin du Saouret, connu sous l'enseigne « PAYSAGES DE NOEL » pour l'exploitation duquel Monsieur Philippe JEANBLANC est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 315 691 451 et à l'INSEE sous le numéro 315 691 451 00068 moyennant le prix de CENT MILLE EUROS (100.000 €). L'entrée en jouissance a été fixée au 18 septembre 2018. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à l'Etude de la SCP VALES GAUTIE PELISSOU 2 Avenue Jean Rieux 31500 TOULOUSE, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis

**MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL**

**Modification du capital**

Docteurs ASSOUN BONFILS CAS-SAGNEAU DONGAY DUMONTEIL FAJADET FARAH FONDARD HONTON JORDAN LEGER LEPAGE MARCO-BAERTICH MIQUEL MONTEIL PATHAK PHILIPPART ROBINET SAUGUET TCHETCHE

Société Civile Professionnelle de Médecins Cardiologues

au capital de 1 690 848 euros  
Siège social : CLINIQUE PASTEUR  
BP 27617 - 45, Avenue de Lombez  
31076 TOULOUSE CEDEX 3  
RCS TOULOUSE 347 413 007

Aux termes d'un acte unanime portant consentement unanime de tous les associés en date des 14/15/18/20/21/25 et 26 juin 2018, et des décisions de la gérance du 27 juin 2018 et du 4 juillet 2018, le capital social a été augmenté d'une somme en numéraire de 88 992 euros à effet du 1er juillet 2018 et Monsieur Laurent LEPAGE, demeurant à TOULOUSE (31000), 37 rue Croix Baragnon, a été nommé en qualité de co-gérant à effet du 1er juillet 2018. Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence à effet du 1er juillet 2018.

Capital social :  
Ancienne mention : 1 601 856 €  
Nouvelle mention : 1 690 848 €  
Gérance :

Ancienne mention :  
Les Docteurs Jean FAJADET, Christian JORDAN, Bruno FARAH, Isabelle MARCO épouse BAERTICH, Laurent BONFILS, Olivier FONDARD, Philippe LEGER, Antoine SAUGUET, Didier TCHETCHE, Jean-Paul MIQUEL, Nicolas ROBINET, Bernard ASSOUN, Bruno DONGAY, Benjamin HONTON, Atul PATHAK, Romain CASSAGNEAU, Nicolas DUMONTEIL et Benoît MONTEIL sont désignés en qualité de co-gérants de la société pour une durée indéterminée.

Nouvelle mention :  
Les Docteurs Jean FAJADET, Christian JORDAN, Bruno FARAH, Isabelle MARCO épouse BAERTICH, Laurent BONFILS, Olivier FONDARD, Philippe LEGER, Antoine SAUGUET, Didier TCHETCHE, Jean-Paul MIQUEL, Nicolas ROBINET, Bernard ASSOUN, Bruno DONGAY, Benjamin HONTON, Atul PATHAK, Romain CASSAGNEAU, Nicolas DUMONTEIL, Benoît MONTEIL et Laurent LEPAGE sont désignés en qualité de co-gérants de la société pour une durée indéterminée.  
RCS TOULOUSE.

**ECOTECNIC**

S.A.R.L. à associé unique  
au capital de 46.000 euros  
41 rue Paule Raymond  
ZAC de Gabardie  
TOULOUSE (31200)  
RCS TOULOUSE 513 557 769

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2018, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la société d'une somme de CINQUANTE NEUF MILLE (59.000) euros pour le porter à la somme de CENT CINQ MILLE (105.000) euros, par incorporation de réserves, en date d'effet du 1er juillet 2018.

En représentation de cette augmentation de capital, la valeur nominale de chaque part sociale a été portée de 306,66 euros à 700 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Pour avis

**SCI DU LION D'OR**  
Capital social : 1.000,00 Euros  
Siège social : 75 Rue Alsace Lorraine  
SIREN 839577954  
R.C.S. TOULOUSE

Le 4 septembre 2018, par assemblée générale extraordinaire il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 900.000,00 euros par apport de numéraire pour le porter à 901.000,00 euros.

Pour avis.

**FAPOL**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 6 Place du Peyrou  
31000 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE : 449 994 177

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 30 août 2018 et du 25 septembre 2018 a décidé de réduire le montant du capital social de 7.500,00 € à 5.625,00 € par voie de réduction du nombre de parts sociales. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, le gérant

**MODIFICATIONS OBJET SOCIAL**

**Modifications diverses**

ATOUT CONFORT 31 SAS au capital de 5000€ siège social 965 route du Pigeonnier 31380 GRAGNAGUE 791625387 RCS TOULOUSE. Le 16/06/18, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à travaux d'électricité générale dans tous types de locaux, neufs ou anciens. Le reste sans changement.

Forme : SASU Dénomination : EVO-LUENCE au capital de 5000,00 €. SIEGE : 1 place du Capitole bât E boîte 3 - 31000 Toulouse, 818 186 611 RCS TOULOUSE. L'AGE du 20/09/ 2018 a décidé d'étendre l'objet social de maçonnerie à construction de bâtiment résidentiels et non résidentiels ; peinture, plâtrerie, ravalement de façade à compter du 20/09/2018. Modifications au RCS TOULOUSE.

**LIQUIDATIONS**

**Me Benoît DUGUET**  
Notaire  
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE

**SCI DU RIOU**  
Société civile immobilière  
capital : 1524,49 Euros,  
siège : SEYSSES (31600), 750 Chemin de la Bourdasse, Les Aujoulets,  
SIREN n° 391934775 RCS TOULOUSE

**Avis de clôture de liquidation**

M. Eric LOPEZ, demeurant à 31270 VILLENEUVE TOLOSANE, 3 impasse du Pradie, associé, agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives.

A décidé la clôture de la liquidation de la SCI du RIOU dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 21/04/2016 sous le n° 685.

Le dépôt des actes est effectué au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Pour avis.

**GRANDE DAMIEN**

Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 1 000 Euros  
Siège de la liquidation :  
129 Chemin de Quilla  
31190 AUTERIVE  
R.C.S TOULOUSE: 814 428 355

**Avis de clôture de liquidation**

Aux termes d'une décision du 30.06.2018, l'associé unique, liquidateur a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, pour sa gestion et déchargé de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis Le Liquidateur

SARL ACCURA, au capital de 1 000 €. Siège social : LASSERES 31590 LA-VALETTE. RCS Toulouse : 517 404 554. L'AGE du 10/09/2018 du 10/09/2018 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Manuel ROTSZYLD de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/09/2018. Mention au RCS Toulouse.

Notre ADRESSE MAIL

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

TROK'UMORE, SAS à associé unique au capital de 500euros, 70 rue Jacques Babinet, chez Annex 31100 Toulouse, 802217752 RCS Toulouse. Aux termes d'une décision de l'Associé unique en date du 31/05/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société avec effet au 31/05/2018 et sa mise en liquidation. Astrid BRISTOL, demeurant 21 avenue du Gers Résidence du Canal, Appt 201, Bât 2. 31270 FROUZINS, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au domicile du Liquidateur. Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

**DISSOLUTIONS**



**SARL AP BATIM**  
S.A.R.L. au capital de 26 000 €  
Siège : 14 rue Volta  
31000 TOULOUSE  
R.C.S. TOULOUSE  
B 394 511 877 94 B 711

L'A.G.E. du 30 août 2018 a décidé à compter 31 août 2018, la dissolution anticipée de la société. La gérance assumée par M. André BARDAJI a pris fin à cette date.  
Les fonctions de liquidateur seront assurées par M. André BARDAJI demeurant à TOULOUSE (31000), 14 rue Alessandro Volta, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.  
Le lieu où la correspondance doit être adressée a été fixé au domicile du liquidateur.  
L'article 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié.  
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

**Le liquidateur**

**CUGNAUX VIANDES**  
SARL au Capital de 2 000 euros  
Siège Social : 36 Avenue Georges Pompidou - Résidence Athénée - 31 270 CUGNAUX  
RCS : TOULOUSE 838 790 731

Aux termes d'une délibération du 30.06.2018, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.06.2018 et sa mise en liquidation amiable.  
Monsieur Bernard PRESTI, ancien gérant, demeurant 15 ter Avenue Pierre Marty - 31 390 CARBONNE a été nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes concernant la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

**LE LIQUIDATEUR**

**MARIALYS**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 3 000,00 Euros  
Siège social : 2 Rue des Lilas  
31470 SAINT LYS  
R.C.S : 534336805

**Avis de parution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Juillet 2018, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-2 à L. 237-13 du Code de commerce.  
La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation».  
Le siège de la liquidation est fixé : 2 Rue des Lilas 31470 SAINT LYS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
L'Assemblée Générale nomme Madame ESCOT Maria, demeurant 1206 Route de Toulouse 31470 SAINT LYS, en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

**Pour avis  
Le Liquidateur**

SARL ACCURA, au capital de 1 000 €. Siège social : LASSERRES 31590 LA-VALETTE. RCS Toulouse : 517 404 554. L'AGE du 10/09/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10/09/2018 et sa mise en liquidation amiable. Le liquidateur est le représentant légal de la Société Monsieur Manuel ROTSZYLD demeurant à LASSERRES 31590 LAVALETTE. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société. Mention au RCS Toulouse



**SAONA**  
Société Civile Immobilière  
Au capital de 100 euros  
Siège social : 5bis rue Pierre LOTI  
31830 PLAISANCE DU TOUCH  
799 896 972 R.C.S TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er mai 2018 et sa mise en liquidation et a nommé comme liquidateur madame Yassine N'DIAYE demeurant domiciliée Abidjanmap 26 BP 153 ABIDJAN 26 C - COTE D'IVOIRE.  
Le siège de la liquidation est fixé au : 5bis rue Pierre LOTI - 31830 PLAISANCE DU TOUCH  
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

**SCI PM**  
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 25 Boulevard Victor Hugo, Immeuble Platon  
31770 COLOMIERS  
RCS TOULOUSE 803 193 457

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/09/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur M. Patrick MONTEAN, demeurant 2 Petite Allée du Vallon 31770 COLOMIERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé 2 Petite Allée du Vallon 31770 COLOMIERS. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis,  
Le Liquidateur**

**NON-DISSOLUTIONS**

**ADR EXPERT**  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 10.000 €  
Siège social : 2, impasse Henri Pitot  
31500 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 790 076 194

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2018, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

**Pour avis, la gérance**

**SCOOL**  
Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée  
Au capital variable  
Siège social : 20 bis Allée Maurice SARRAUT - 31300 TOULOUSE  
791 780 505 RCS TOULOUSE

**Avis de publicité**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2018, il résulte que:  
L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.  
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

**Pour avis,**

**DIVERS**

**CAMARO**  
SASU au capital de 1000 €  
LE PIGEONNIER  
31 340 LA MAGDELAINE SUR TARN  
RCS TOULOUSE : 810 685 198

Par décision du 28/08/2018 M Nicolas DU BERNARD, démissionnaire de ses fonctions de président a nommé en qualité de président à compter du 28/08/2018, M BEZARD-FALGAS Christophe, né le 5/08/1965 à TOULOUSE, demeurant 67 Avenue de FLOURENS 31 130 BALMA.  
La même décision a modifié l'objet social de la société.  
Art 2 ancien : OBJET SOCIAL- La société a pour objet la vente de véhicules neufs et d'occasion.  
Art 2 Nouveau : OBJET SOCIAL- La société a pour objet l'achat la vente et la location de tous biens mobiliers et immobiliers.  
Le reste de l'article est sans changement.

**Pour Avis.**

Mlle WUITHIER Anne-Sophie, né(e) le 08/12/1984 à METZ (57000), demeurant 11 rue la canal 31120 ROQUETTES agissant au nom de leur(s) enfant(s) mineur(s) : Mlle Léa CHOUIKH, né(e) le 18/04/2018 MURET, dépose une requête auprès du garde des sceaux pour demander que leur(s) enfant(s) porte le nom de Wuithier-Chouikh.

**JARDINERIE GREGORI**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 6 097,96 EUROS  
SIEGE SOCIAL : ROUTE DEPARTEMENTALE 820 - 31790 SAINT-JORY  
378 456 990 RCS TOULOUSE

**Avis de publicité**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 Septembre 2018, il résulte ce qui suit :  
La collectivité des associés de la Société JARDINERIE GREGORI a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 24 Septembre 2018.  
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :  
Capital  
**Ancienne mention** : Le capital social est fixé à 6.097,96 euros. Il est divisé en 400 parts sociales, de 15,2449 euros chacune.  
**Nouvelle mention** : Le capital social reste fixé à 6.097,96 euros. Il est divisé en 400 actions, de 15,2449 euros chacune entièrement libérées.  
Forme  
**Ancienne mention** : Société à responsabilité limitée  
**Nouvelle mention** : Société par actions simplifiée  
Administration  
**Anciennes mentions** :  
Gérant : Monsieur Jean-Pierre BONASTRE, domicilié à CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS (31620), Lieu-dit En Capy,  
Gérant : Monsieur Jean-Louis GREGORI, domicilié à SAINT-JORY (31790), Route Départementale 820.  
**Nouvelles mentions** :  
Président : Monsieur Jean-Pierre BONASTRE, domicilié à CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS (31620), Lieu-dit En Capy,  
Directeur Général : Monsieur Jean-Louis GREGORI, domicilié à SAINT-JORY (31790), Route Départementale 820,  
Mentions complémentaires  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :  
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGREMENT :  
Les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la société dans les autres cas.  
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

**Pour avis,**

**TRI BAT COOP**  
Société coopérative à responsabilité limitée, à capital variable  
Siège : Pujouet les Clos  
31260 BELBEZE  
SI RET 838 754 356 - RCS Toulouse

**Avis de modification**

Aux termes d'une AGE en date du 25/09/2018, les associés ont décidé, à compter du 25/09/2018 de désigner Mme BRAUN SUSANNE demeurant 9 place des Ormeaux, 31180 Rouffiac Tolosan en qualité de gérante.  
L'adresse du siège social est transférée 9 place des Ormeaux, 31180 Rouffiac Tolosan. L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.  
L'objet social de la société est modifié. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.  
La coopérative a pour objet : la réalisation de toutes activités d'électricité générale.  
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

**Pour avis et mention,  
Le Gérant**

Suivant acte ssp en date du 01/03/2018 M. SCHIAVINATO Laurent, demeurant 25 Chemin Des Terres Hautes 31670 LABEGE RM 429801681 a donné en location gérance à la société SARL TAXI BERNARD ESCRIBANO, SARL au capital de 1 000 €, RCS 392303301 TOULOUSE 23 Rue De L'ancien Château 31670 LABEGE, représentée par ESCRIBANO Bernard, un fonds artisanal de Taxi donné en location gérance. Le fonds artisanal de taxi est exploité au 25 Chemin Des Terres Hautes 31670 LABEGE, pour une durée allant du 01/03/2018 au 28/02/2019 renouvelable par tacite reconduction.

**RECTIFICATIFS**

ADDITIF : Société Civile de moyens SCM BELOYTE (Journal Toulousain n°801 du 26/07/2018), il y a lieu d'ajouter : Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur Anne PANAYE au 18 rue des teinturiers 31300 TOULOUSE

Rectificatif à l'annonce parue le 13/09/2018 dans LE JOURNAL TOULOUSAIN, concernant la société JV et la société BOUCHERIE GRIMALDI, il y avait lieu de lire : «a vendu (...) un fonds de commerce et artisanal d'ambulancier sur marchés en plein air de produits carnés, boucherie, charcuterie»

**TRANSPORTS GONZALES**  
Société à Responsabilité Limitée  
Capital social : 46 000 Euros  
23, Rue Paul Claudel  
31600 MURET  
RCS TOULOUSE : 834 999 682

**RECTIFICATIF À L'ANNONCE N°799 DU 26 JUILLET 2018 PUBLIÉE DANS LE JOURNAL TOULOUSAIN :**  
Il fallait lire que Monsieur Jean-Louis GONZALES, exploitant du fonds cédé est immatriculé sous le n°327 474 425 au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis, Maître Denis GUILLEN**

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 03/05/2018 n°787 Concernant l'avis de transformation de la société DECLIN D'OËIL, il convenait de lire que la dénomination de la Société est modifiée de SARL DECLIN D'OËIL en DECLIN D'ËIL.

**ADDITIF** à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 30/08/2018, concernant la cession de fonds de commerce de Monsieur Félix GARRIDO, pizzaiolo, et Madame Sylvana PACIFICO, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à MAURENS-SCOPONT (81470)lieu-dit Semalens à TBELIARD (25200) :

La Société dénommée LA TERRASSE, société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à CARAMAN (31460), 27 cours Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 841100324 et immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Il convient d'ajouter : «Les oppositions éventuelles seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'étude de Maître Elise SOULIE 1389 voie l'occitane 31670 LABEGE»



**CONTACTEZ-NOUS !**

**Pour votre DÉPÔT  
d'annonces légales  
et judiciaires et vos demandes  
de DEVIS**



32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



09 83 27 51 41



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr